



LES AMIS DE
MONTGENEVRE ET DES ALBERTS

Compte rendu réunion publique d'information du 23 décembre 2021

Etaient présents :

- Mairie : Madame Soubrane, Directrice Générale des Services
- Régie des Remontées Mécaniques : Monsieur Roger Rouaud, Président du Conseil d'administration
- Office du Tourisme : Madame Françoise Mille Schaack, Présidente du Conseil d'administration, Vincenzo Coppola, Directeur
- Séance ouverte aux adhérents de l'association et au public

I- Régie des Remontées mécaniques :

Evolution des statuts de la régie : projet de faire évoluer la régie actuelle vers une Société d'Economie mixte (SEM) dans laquelle la mairie resterait (obligatoirement) actionnaire majoritaire. Des discussions ont eu lieu avec des investisseurs potentiellement intéressés comme la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts, banque créée en 2018 pour « favoriser le développement économique et la redynamisation du pays auprès de tous les acteurs locaux »). La compagnie des Alpes n'est pas intéressée à date. L'objectif de ce changement de statut est principalement de se doter de capacités d'investissement accrues pour faire face à la mise à niveau du parc de remontées mécaniques. Ce projet est en cours d'instruction mais s'inscrit dans un contexte post Covid après deux saisons « blanches ». Le bon déroulement de la saison 2021 / 2022 est déterminante pour conserver la confiance des investisseurs.

Pour mémoire, le chiffre d'affaires annuel de la régie est de 14,5 M€. Le remboursement du télésiège de Serre Thibaud est encore en cours (2 M€/an) et le coût d'un nouveau télésiège se situe entre 6 et 8 M€.

Un plan d'investissement pluriannuel a été réalisé. Il est cependant conditionné par le succès de la saison 2021 / 2022.

- La priorité, planifiée en 2022, est le remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle par un télésiège 6 places débrayable qui permettra de réduire très significativement le temps de montée. Le tracé du futur télésiège sera très proche du tracé actuel, la gare de départ étant avancée d'une trentaine de mètres.

- La deuxième priorité est le remplacement du deuxième tronçon du Chalvet. Ce remplacement pourrait avoir lieu en 2023 si les finances le permettent.
- La troisième priorité sera de remplacer le téléski de la Durance pour le remplacer par un télésiège permettant en particulier de donner accès au domaine skiable aux habitants du futur Clot Enjaime. Le tracé de ce futur télésiège n'est pas encore défini (reprise du tracé actuel, extension vers le Barral ou les Gondrans).
- Par ailleurs, les Italiens envisagent de reprendre le télésiège de la Cime Saurel pour l'installer entre Gimont et la Collette Verte. Cela se traduirait par l'installation d'une plateforme d'arrivée commune avec le futur Rocher de l'Aigle. En synthèse, ce double projet permet de renforcer la liaison entre les domaines skiables français et italiens.
- Poursuite des investissements sur le ski de randonnée (pistes balisées et sécurisées) et le ski de fond (en particulier aux Alberts)

Ouverture des remontes mécaniques, hiver comme été

La volonté est d'avoir une période d'ouverture la plus étendue en hiver, comme c'est le cas pour cette saison.

Pour la période estivale, les décisions d'ouverture se font sur la base d'une analyse factuelle des présences à Montgenèvre (auprès des hébergeurs), de manière à trouver l'optimum entre l'offre de service et les coûts de fonctionnement.

Il est aussi envisagé de restaurer le bike park .

Questions diverses :

- Accès nocturne au restaurant Les Terrasses. Les participants soulignent que cette ouverture serait un vrai atout positif pour Montgenevre, à l'instar des pratiques d'autres stations, et tout particulièrement des possibilités coté Italie Gimont. L'ouverture nocturne du premier tronçon du Chalvet a fait l'objet d'une étude par la Régie. Cette ouverture serait très coûteuse car elle nécessiterait notamment la présence de 6 personnels pour assurer l'exploitation en respectant les normes de sécurité.
- Ouverture des remontées coté Italie. Les relations sont excellentes avec la SPA mais la Régie n'a pas de pouvoir sur les divers exploitants des remontées mécaniques (dates d'ouverture)
- Prix des forfaits : la Régie indique que le prix des forfaits est aligné sur les pratiques des autres stations, et qu'un effort particulier est réalisé sur les tarifs pour les plus jeunes.

II- Office du Tourisme

Des efforts importants sont réalisés pour renforcer l'attractivité et les offres, hiver comme été, en se coordonnant davantage avec la région Piémontaise pour développer et porter des projets communs (complexifié par le Covid).

Le label famille a été reconduit avec le satisfecit le l'équipe d'évaluation.

Un renforcement significatif des animations hiver comme été est d'ores et déjà prévu pour la saison 2021 / 2022 (voir le programme de l'Office du tourisme)

Une avancée significative a été réalisée par l'Office du tourisme en liaison avec l'association du fort du Janus. Ce dernier a été équipé et sécurisé pour pouvoir être visité régulièrement, et la route d'accès consolidée Cela s'inscrit dans la volonté de tirer le plein potentiel du patrimoine historique de Montgenèvre. Des premières visites ont eu lieu l'été dernier, un programme plus dense sera proposé l'été prochain (une visite par semaine)

Une volonté d'élargir la saison estivale, en coordination - dans la mesure du possible - avec l'ouverture des commerces.

- Un effort particulier sur le balisage des circuits de randonnée (circuits pédestres, circuits VTT, affichage QR Code, itinéraires entre gîtes d'étape)
- Ouverture des remontées mécaniques pour les randonneurs et les VTT
- Participation / organisation évènements (étapes du tour de France Galibier /Granon, Sky race, ...)

Trois chiffres clés sont intéressants à suivre sur l'année passée, chiffres qui témoignent d'un bon niveau d'activité :

- 8000 passages accueil Office du tourisme
- 1850 entrées cinéma
- 330 ventes cartes d'activités

III – Mairie

Le contenu de la réunion qui s'est tenue entre le maire, certains membres de l'équipe municipale et des représentants de l'association a été restitué en Assemblée Générale. Les éléments sont précisés dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale. Trois sujets majeurs ont été abordés :

- 1 - La question clé concernant les équilibres financiers de la commune, et en particulier la question des indemnités de l'Etat relatives au Covid pour les communs supports des stations de montagne (pertes financières non compensées, impact trésorerie, ...)
- 2 – Les projets majeurs d'aménagement de la commune : Clot Enjaime, projet Crystal, projet Pub Chaberton / chapelle, démarrage de la rénovation de l'espace central situé sur le front de neige entre les Rois Mages et l'Hôtel du Chalvet (zone actuellement sinistrée), rénovation du front de neige, projet gendarmerie, rénovation du lac aux Alberts, ...
- 3 – La réception prévue au printemps du rapport provisoire de la Chambre Régionale des Comptes

Points soulignés en séance :

- Des efforts (et budgets) ont été consacrés en 2021 pour réparer les dégâts importants causés par la tempête, tant aux Alberts qu'à Montgenèvre (aire de picnic du bois de Sestrières en particulier)
- Les travaux sur l'installation de la fibre optique sont engagés et devraient aboutir en 2022.
- Il est encore trop tôt pour finaliser les orientations fiscales suite à la période Covid.
- La question de la sécurité des déplacements à pied sur l'espace public en hiver a été abordée (risque de glissades sur plaques de glace)

Enfin intervention de M.Rouault qui indique que le ski de fond connaît beaucoup de succès aux Alberts et qu'un parking a été créé à l'intérieur du camping

Catherine Lesnard, présidente de l'association, remercie l'ensemble des intervenants pour leur disponibilité et la qualité de leurs interventions.

La Présidente
Catherine Lesnard

Le Secrétaire général
Christian Laure